



Le Relais Petite Enfance
Du Plateau
Rue des Loupiots
25660 SAONE
Téléphone : 03.81.55.80.66
Mail : relais.plateau@famillesrurales.org

Les horaires du Relais

Le Mardi:
De 14h-17h, par téléphone.

Le Mercredi:
De 9h-12h, par téléphone.

Le Jeudi :
De 14h-17h, par téléphone.

Le Vendredi:
De 12h30-15h, par téléphone.
Des rendez-vous sont possibles, merci
de contacter le Relais.



FERMETURE RELAIS

Le Relais Petite Enfance sera fermé du
24 décembre 2022 au 1er janvier 2023.
Nous vous souhaitons à tous et à toutes,
une très belle fin d'année et d'agréables
vacances. Merci pour votre compré-
hension et à l'année prochaine !
Corinne et Myriam, vos animatrices



Journal du Relais Petite Enfance Du Plateau



Spectacle



Les aventures de Framboisine



Spectacle musical
des assistantes maternelles

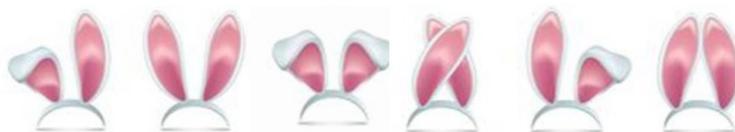
Le samedi 19 novembre à 11h
à la salle des fêtes de Fontain.

Venez partager un moment de convivialité autour d'un **spectacle musical réalisé et interprété par des assistantes maternelles du Plateau, avec la collaboration d'un musicien et d'un metteur en scène.**

Ouverture des portes à 10h45.

Nous terminerons ce moment festif par un petit buffet où vos confectons salées ou sucrées seront les bienvenues, le relais offrira les boissons.

Entrée gratuite sur **inscription obligatoire** auprès du Relais avant le 8 novembre, merci de préciser le nombre d'adultes et d'enfants, relais.plateau@famillesrurales.org



Les animations du Relais

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile).

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

Ces temps collectifs se déroulent les jeudis et vendredis matins et ponctuellement le lundi, de 9h30 à 11h30 (sauf précision dans l'agenda), hors périodes de vacances scolaires.

Toutes les animations sont sur inscription auprès du Relais (avant le mardi précédent l'animation).

Les assistantes maternelles ou gardes à domicile doivent s'assurer de l'accord des parents pour la participation des enfants aux ateliers proposés par le Relais.

Les horaires et lieux

9h30-11h30: Saône au Relais, Mamirolle salle de l'ancienne mairie, Nancray salle de la Louvière, Montfaucon salle Courbet, Fontain salle associative, La Vèze et Gennes salle des fêtes, Morre salle JC Clerc

Merci d'apporter des chaussons pour petits et grands

Lorsqu'il y a un intervenant, merci d'arriver avant 10 heures afin de ne pas perturber le bon déroulement de l'atelier.

Déroulement des animations

- 9h30-10h : accueil
- 10h-11h : atelier/jeux libres
- 11h-11h30 : rangement



Novembre

- jeudi 10 : SAONE, arts plastiques avec Caroline
- lundi 14 : MAMIROLLE, médiation animale avec Johanna
- jeudi 17 : NANCRAÏ, éveil corporel avec Anne-Cécile
- vendredi 18 : GENNES, éveil à la terre/argile avec Mariann
- jeudi 24 : SAONE, atelier d'éveil
- vendredi 25 : MORRE, arts plastiques avec Caroline

Décembre

- jeudi 1 : MONTFAUCON, atelier d'éveil
- vendredi 2 : LA VEZE, médiation animale avec Johanna
- jeudi 8 : SAONE, éveil à la terre/argile avec Mariann
- vendredi 9 : FONTAIN, médiation animale avec Johanna
- lundi 12 : MAMIROLLE, éveil corporel avec Anne-Cécile
- jeudi 15 : NANCRAÏ, atelier d'éveil
- vendredi 16 : GENNES, éveil sensoriel avec Laurie



A vos agendas

Café des Assistantes Maternelles



Le prochain café aura lieu le **mercredi 23 novembre** sur le thème : « **Les agréments des Assistantes Maternelles** »

Avec **Vanessa Guyot, infirmière-puéricultrice PMI à 20h au CMS, 2 rue de la Mairie à SAONE.**

Suite au nouveau décret n°2021-1644 du 14 décembre 2021, nous vous proposons un temps d'échange sur les agréments.

Dans un second temps, nous vous proposerons de recueillir vos avis sur l'action du « Café des Assistantes maternelles »

Le nombre de participants étant limité,

merci de vous inscrire avant le 17 novembre auprès du Relais

au 03.81.55.80.66 ou par mail

Parents/Assistants Maternelles Atelier alimentaire Aprifel



Dans le cadre des 1000 premiers jours, Familles Rurales en partenariat avec Aprifel, vous propose un atelier avec une diététicienne autour de l'alimentation du bébé :

- Le **Jeudi 1^{er} décembre à 20h00 à Saône** (Locaux du Relais)
- OU le **Mardi 29 novembre à 20h00 à Boussières** (salle du conseil, mairie)

Objectif : mieux comprendre les fruits et les légumes pour mieux les intégrer dans la diversification alimentaire.

La séance se déroulera sous forme d'échanges et d'ateliers :

- . Découverte à partir d'un panier de fruits et de légumes de saison
- . Levé les freins à la consommation
- . Chasse aux idées reçues

Les groupes seront constitués de 8 à 12 personnes : merci de vous inscrire avant le 20 novembre auprès de votre Relais.



Convention Collective de la Branche du secteur du Particulier Employeur et de l'emploi à Domicile

Clin d'œil sur quelques changements législatifs en lien avec la nouvelle convention collective applicable au 01/01/22



Article 109.2 de la convention collective nationale

En cas d'accueil de l'enfant quarante-six (46) semaines ou moins, une régularisation prévisionnelle est réalisée chaque année à la date anniversaire du contrat de travail, en comparant les salaires mensualisés versés pendant les douze (12) derniers mois écoulés, aux salaires qui auraient dû être versés en application du contrat de travail, au titre des heures réellement effectuées. Cette régularisation est établie par un écrit, signé par les parties.

Au cours de l'exécution du contrat de travail, les régularisations prévisionnelles annuelles se compensent entre elles et n'entraînent pas de règlement.

Article 124 de la convention collective nationale

« En cas d'accueil de l'enfant quarante-six (46) semaines ou moins, le particulier-employeur procède à la régularisation définitive du salaire en fin de contrat.

Cette régularisation effectuée à la date de fin de contrat de travail tient compte des conditions prévues au contrat de travail et des régularisations prévisionnelles réalisées chaque année à la date d'anniversaire du contrat.

A la fin du contrat de travail, il est procédé à une liquidation et une compensation des régularisations annuelles et prévisionnelles au crédit et au débit de l'assistant maternel.

La régularisation définitive du salaire à la fin du contrat de travail peut donner lieu à un remboursement financier soumis à contribution et cotisations sociales, au profit de l'assistant maternel . »

Formations professionnelles 2023

Le Relais s'associe aux Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs, du SEEB et de la CCLL secteur Ornans et Quingey, pour vous proposer plusieurs formations sur notre territoire et aux alentours.

Nous vous enverrons très prochainement, par mail, le programme pour l'année 2023. Le nombre de places étant limité, pensez à vous inscrire assez rapidement (un nombre minimum de 7 professionnels est nécessaire pour pouvoir maintenir une formation en présentiel). Nous espérons que vous trouverez votre bonheur dans les formations proposées mais n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins !

Nouveauté 2023
Plusieurs formations sur le temps de travail vous seront

Quelques rappels importants :

- Dans le cadre du Plan de développement des compétences, **vous bénéficiez de 58h de formation par an (y compris formation « secourisme »)**
 - une allocation de formation vous sera versée (si formation hors temps de travail) : **4,66€/heure** de formation
 - remboursement des frais kilométriques sur la base de **0,211 € /km.**
 - remboursement des frais de repas sur la base forfaitaire de **12€ le repas.**
- (tarif en vigueur en octobre 2022)

Les formations montrent aux parents qu'on est toujours à l'affût d'apprendre qu'on n'est jamais à l'arrêt. [...] Avec les formations, on change des choses, on se remet en question et puis on se dit : « Oh oui effectivement c'est mieux de faire comme cela » [...] Et puis c'est valorisant tout simplement.

Virginie GIOT, assistante maternelle (Source : IPERIA)

Mes parents employeurs apprécient beaucoup d'avoir une assistante maternelle formée et n'hésitent pas à me demander des conseils d'IPERIA

Kaitty, assistante maternelle
(Source : IPERIA)





Pour le plaisir ...

Renne en Guimauve !!

Ingrédients :

Des « Chamallows », des « bretzels » apéritifs, des « smarties », des billes de biscuit enrobées de chocolat, des piques à brochettes, un crayon pâtissier blanc, des crayons alimentaires.

Un point de crayon pâtissier blanc suffit pour "coller" chaque bille de chocolat sur la guimauve.

Ces billes croustillantes enrobées de chocolat blanc, noir ou au lait sont généralement vendues avec des crèmes dessert.

Une fois les yeux collés, procédez de la même façon pour créer le nez.

Pour confectionner les bois du renne, deux solutions s'offrent à vous : soit vous utilisez le bretzel entier, auquel cas creusez une fente au sommet de votre Guimauve pour y glisser le gâteau apéritif. C'est la solution la plus simple mais pas la plus esthétique. L'autre solution, que nous avons retenue, consiste à casser le bretzel en deux pour planter un demi bretzel de chaque côté de la Guimauve.

Si vous choisissez cette solution, entaillez chaque côté du

Chamallow pour y glisser les bretzels.

Votre renne de Noël en Guimauve est terminé !

Source Hugo, l'escargot



LUDOTHEQUES PIC PIVETTE & LA TOUPIE



RENSEIGNEMENTS :

<https://ludothequesdoubts.famillesrurales.org/>

Ou ludo.picetpivotte@famillesrurales.org

Facebook : <https://www.facebook.com/ludolatoupie>



Les loustiques du marais

BOURSE AUX JOUETS



ET PUERICULTURE

SAONE

ESPACE DU MARAIS



SAMEDI 19 NOVEMBRE

VENTE DE 8H30 À 12H30

DÉPÔT DES ARTICLES : VENDREDI 18 NOVEMBRE
DE 14H À 18H00

REPRISE DES INVENUS : SAMEDI 19 NOV APRÈS 16H00

Articles propres, jouets et jeux complets (sauf peluches), jeux vidéo, tout article de puériculture - 30 articles maximum.

Les invendus pourront être donnés au profit d'associations caritatives

Renseignements : 06 73 03 46 58

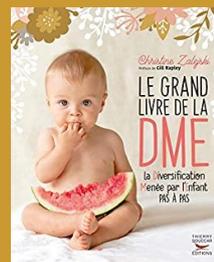
<http://lousticsdumarais.canalblog.com/>

Pass sanitaire en fonction du protocole en vigueur

IPNS : ne pas jeter sur la voie publique



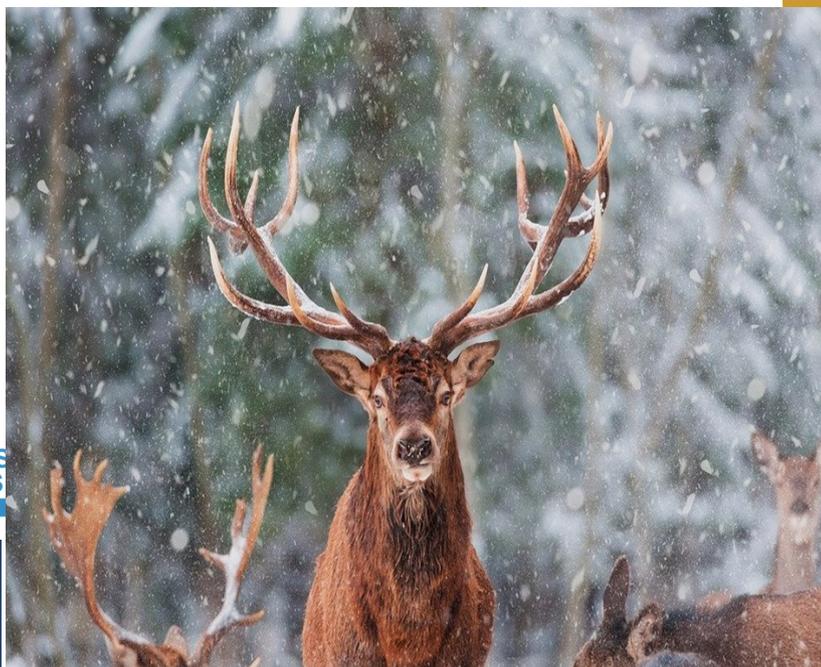
Bibliothèque du Relais Petite Enfance



Christine ZALESKI :
« Le grand livre de la DME »



Isabelle FILLIOZAT : « J'ai tout essayé ! Opposition, pleurs et crise de rage : traverser la période de 1 à 5 ans »



Site web : https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

Page Facebook : « Relais Petite Enfance du Plateau »